CHEMSTAR

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

Autres moyens

d'identification

Sans objet

Utilisation recommandée Détergent

Restrictions d'utilisation Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Non testé avec l'Agence de Protection Environnementale (EPA) des

États-Unis; se référer à l'étiquette lors de l'utilisation du produit.

Société Chemstar Corp.

8300 Capital Drive

Greensboro, North Carolina USA 27409-9790

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-833-972-1097

Date d'émission 04/11/2022

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4 : Catégorie 3 Toxicité aiguë (Inhalation) Toxicité aiguë (Dermale) : Catégorie 4 Corrosion de la peau : Catégorie 1A Dommages occulaires : Catégorie 1

graves

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

: Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. Déclarations sur les risques

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

Toxique par inhalation.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

> Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de

protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un

médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS

D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE

CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-	68424-85-1	2.25
c16-alkyldimethyl, chlorides		
1-decanaminium, n,n-dimethyl-n-octyl-, chloride	32426-11-2	1.69
éthanol	64-17-5	0.1 - 1
chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5	0.84
chlorure de diocyldiméthylammonium	5538-94-3	0.84

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire

immédiatement appel à une assistance médicale.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

921794 2 / 11

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures

Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

Température d'entreposage : 5 °C à 35 °C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
ethanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	1,000 ppm 1,900 mg/m3	OSHA Z-1

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et/ou un écran facial.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes

protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en

cas de contact ou danger d'éclaboussure.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Produit à LA DILUTION

RECOMMANDÉE

liquide

Floral

vert pâle

Aspect : liquide

Couleur : clair, vert foncé

: Floral

pH : 8.5 - 9.5, (100 %) 5.0 - 7.0

Point d'éclair : Sans objet, N'entretient pas la combustion.

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

921794 4 / 11

Odeur

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

Point d'ébullition initial et

intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

: Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.99 - 1.01 Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes

: La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques

: Donnée non disponible

volatils)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Peau : Provoque des brûlures graves de la peau.

: Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de l'appareil digestif. Ingestion

Inhalation : Toxique par inhalation. Peut provoquer une irritation du nez, de la

gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Douleur, Corrosion

Ingestion : Corrosion, Douleur abdominale

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Donnée non disponible Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible Sensibilisation cutanée ou : Donnée non disponible

respiratoire

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule : Donnée non disponible

germinale

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration Donnée non disponible

Composants

Toxicité aiguë par voie orale : quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-c16-alkyldimethyl,

chlorides

DL50 Rat: 344 mg/kg

1-decanaminium, n,n-dimethyl-n-octyl-, chloride

DL50 Rat: 238 mg/kg

éthanol

DL50 Rat: 10,470 mg/kg

chlorure de didécyldiméthylammonium

DL50 Rat: 329 mg/kg

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

chlorure de diocyldiméthylammonium

DL50 Rat: 238 mg/kg

Composants

Toxicité aiguë par inhalation : quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-c16-alkyldimethyl,

chlorides

4 h CL50 Rat: 0.054 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

1-decanaminium, n,n-dimethyl-n-octyl-, chloride

4 h CL50 Rat: 0.07 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

éthanol

4 h CL50 Rat: 117 mg/l Atmosphère d'essai: vapeur

chlorure de didécyldiméthylammonium

4 h CL50 Rat: 0.07 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

chlorure de diocyldiméthylammonium

4 h DL50 Rat: 0.07 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Composants

Toxicité cutanée aiguë : quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-c16-alkyldimethyl,

chlorides

DL50 Lapin: 3,340 mg/kg

1-decanaminium, n,n-dimethyl-n-octyl-, chloride

DL50 Lapin: 2,930 mg/kg

éthanol

DL50 Lapin: 15,800 mg/kg

chlorure de didécyldiméthylammonium

DL50 Lapin: 2,930 mg/kg

chlorure de diocyldiméthylammonium

DL50 Lapin: 259 mg/kg

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les

organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit

Toxicité pour les poissons

Donnée non disponibleDonnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

aqaanqaoo

: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues

Composants

921794 7 / 11

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

Toxicité pour les poissons 1-decanaminium, n,n-dimethyl-n-octyl-, chloride

96 h CL50 Poissons: 1 mg/l

96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): > 100 mg/l

chlorure de didécyldiméthylammonium

96 h CL50 Poissons: > 1 mg/l

chlorure de diocyldiméthylammonium

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 0.35 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: quaternary ammonium compounds, benzyl-c12-c16-alkyldimethyl,

chlorides

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 0.016 mg/l

éthanol

48 h CE50 Invertébré aquatique: 857 mg/l

chlorure de didécyldiméthylammonium

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 0.029 mg/l

chlorure de diocyldiméthylammonium

96 h CL50: 0.073 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : chlorure de didécyldiméthylammonium

72 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum

capricornutum): 0.062 mg/l

chlorure de diocyldiméthylammonium

72 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum

capricornutum): 0.122 mg/l

Persistance et dégradabilité

Sans objet - Biocide

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit TEL QUE VENDU

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la

réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

approuvée pour le traitement des déchets.

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

Considérations relatives à l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Utiliser le produit conformément à l'usage prévu.

Disposer du produit dilué conformément aux réglementations locales, de l'État ou fédérale.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

No. UN : 3082

Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (quaternary ammonium compound)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Polluant marin : oui

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPA Numéro : 10324-113-46597

d'enregistrement

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Corrosion ou irritation cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux Toxicité aiguë (toutes les voies d'exposition)

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

921794 9 / 11

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Cette regiementation's applique a ce produit.						
Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)			
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable			
quaternary ammonium	68424-85-1	Biocide	Not Applicable			
compounds, benzyl-c12-c16-						
alkyldimethyl, chlorides						
1-decanaminium, n,n-dimethyl-n-	32426-11-2	Biocide	Not Applicable			
octyl-, chloride						
Chelating agent	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable			
Quaternary ammonium compound	Réservé	Biocide	Not Applicable			
Quaternary ammonium compound	Réservé	Biocide	Not Applicable			
Surfactant	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable			
Organic acid	Réservé	Stabilisant	Not Applicable			
Acétate de exo-1,7,7-	125-12-2	Fragrance	Not Applicable			
triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle						
7-octen-2-ol, 2,6-dimethyl-	18479-58-8	Fragrance	Not Applicable			
Pigment	Réservé	Teinture	Not Applicable			
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable			
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable			
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable			
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable			

^{*}Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

non établi(e)

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

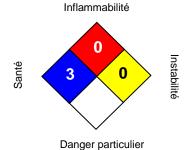
non établi(e)

921794 10 / 11

NEUTRAL RESTROOM CLEANER CONCENTRATE

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:



HMIS III:

SANTÉ	3
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission : 04/11/2022

Version : 1.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

921794 11 / 11